

**Zeitschrift:** Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur = Une revue pour le paysage  
**Herausgeber:** Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitektinnen  
**Band:** 51 (2012)  
**Heft:** 1: Pflanzen, schneiden, jäten = Planter, tailler, désherber

**Nachruf:** In memoriam Sylvie Visinand  
**Autor:** Dessarps, Alain

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

et les chauve-souris» pour aider les maîtres d'ouvrages à mieux protéger ces deux groupes d'animaux, dépliant qui donne aussi des informations sur la possibilité de créer de nouveaux gîtes ([www.environnement-suisse.ch/ud-1034-f](http://www.environnement-suisse.ch/ud-1034-f)).

### Préserver les abris existants

Pour préserver les abris existants, il faut choisir le bon moment pour les travaux de rénovation ou d'assainissement, lorsque les gîtes sont vides (en particulier en présence d'espèces menacées). La plupart des espèces sont absentes entre fin septembre et fin mars. Afin de préserver les accès, les ouvertures et les niches doivent être gardées ou reconstituées. Il est important d'informer toutes les personnes impliquées dans les travaux (architectes, contremaîtres, ouvriers) sur les animaux présents et les gîtes à protéger. Pour la conservation du bois, il convient d'utiliser des produits non toxiques (consulter la liste des produits supportés par les chauves-souris), et enfin, on doit modérer l'éclairage des lieux et éviter d'éclairer

directement les gîtes et leurs abords (consulter un spécialiste pour les situations compliquées). Les spécialistes constatent qu'un grand effort de sensibilisation doit être entrepris à l'adresse des propriétaires des bâtiments et des corps de métiers afin qu'il soit tenu compte de la conservation des chiroptères lors de la planification des travaux.

Une intervention d'urgence, alors que les travaux sont déjà en cours, n'a pour ainsi dire aucune chance d'aboutir à une protection durable des chauves-souris occupant le site.

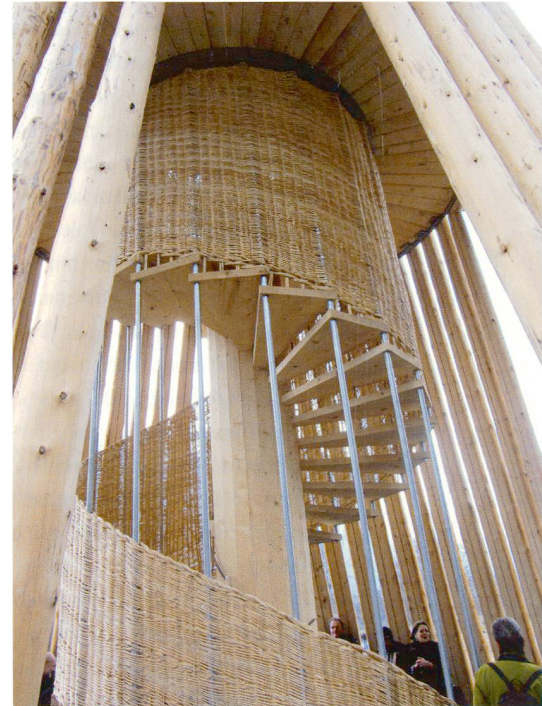
Stéphanie Perrochet

### ■ Beobachtungs- und Aussichtsturm im Urner Reussdelta

1985 haben die Urner in einer Volksabstimmung das Gesetz über das Reussdelta angenommen, um das Gebiet als Lebensraum für Tiere und Pflanzen sowie für Landwirtschaft und Erholungssuchende bestmöglich zu erhalten. Grundlage für die Umsetzung des Reussdeltaprojekts bildet ein

Landschaftsentwicklungsplan, der auch verschiedene Vorkehrungen zur Verbesserung der Erholungsmöglichkeiten enthält. Als mittelfristige Massnahme war unter anderem die Errichtung je eines Aussichtsturms im Gebiet «Schützenrüti» und «Schwäb» vorgesehen.

Aussichtsturm im Reussdelta, entworfen von Gion A. Caminada.



## In memoriam Sylvie Visinand

«Le jardin est un discours comme celui de la poésie; il dit plus que ce qu'il signifie.»

Cet aphorisme du philosophe italien Rosario Assunto résume fidèlement la démarche créatrice de notre estimée collègue. Le lundi 9 janvier 2012, le temple St-Vincent de Montreux abritait la nombreuse assistance venue lui rendre un dernier hommage. Le groupe romand de la FSAP voit ainsi disparaître l'une de ses membres à l'activité débordante. En 1986, au terme de ses études accomplies au sein de ce qui était encore le Technicum horticole de Lullier/GE, et après de nombreux stages, c'est avec détermination que Sylvie décida de fonder un bureau d'études indépendant à Genève. Quelques années plus tard, elle s'installa à Lausanne, tout en gardant une antenne genevoise. De nombreuses participations et distinctions à des concours lui ouvrirent les portes d'une certaine reconnaissance professionnelle. C'est ainsi qu'on lui doit, entre autres, le concept d'aménagement des abords du siège du Comité International Olympique (CIO) à Lausanne-Vidy, le réaménagement du parc Chaplin à Corsier ou la création du jardin public de la villa La Concorde à Genève. Outre ses nombreux mandats, elle assura dès 1996 une charge d'enseignement au Technicum, puis à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (hepia) à Genève. Cela ne l'empêcha pas, toutefois, de consacrer une part déterminante de son temps à la philanthropie; c'est ainsi qu'elle présida en 2006 la section Lausanne-Ouest du Rotary-Club, dont elle fut une des premières membres féminines, et qu'elle œuvra encore au sein du comité de la Fondation Pierre et Nooky Bataillard.

La maladie a hélas brisé cette belle énergie et nous nous associons au chagrin de sa famille et de ses proches. Sa présence chaleureuse associée à son enthousiasme spontané nous manqueront à jamais.

Alain Dessarps

